

SESSION DÉLOCALISÉE DU COMITÉ CONJOINT SUR LES AFFAIRES POLITIQUES, LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET LE MÉCANISME AFRICAIN D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS (MAEP), AFFAIRES JURIDIQUES ET DROITS DE L'HOMME / COMMERCE, DOUANE ET LIBRE CIRCULATION / AFFAIRES SOCIALES, GENRE, AUTONOMISATION DES FEMMES ET PERSONNES HANDICAPÉES

Banjul, Gambie / du 28 avril au 2 mai 2025

DISCOURS D'OUVERTURE DE L'HONORABLE VERONICA KADIE SESAY

Co-Présidente du Comité Conjoint

28 avril 2025 / Centre de Conférence Sir Dawda Kairaba Jawara / Banjul, Gambie

Excellences,

Distingués invités,

Très Honorable Président de l'Assemblée Nationale de la Gambie,

Honorables Ministres de la Gambie,

Honorables Membres du Comité Conjoint et Membres de l'Assemblée Nationale de la Gambie,

Représentants des Institutions de la CEDEAO,

Partenaires au Développement,

Organisations de la Société Civile,

Mesdames et Messieurs,

1. C'est avec un grand honneur et un profond sens des responsabilités que je me tiens devant vous aujourd'hui pour m'adresser à l'ouverture de cette importante session du Comité conjoint sur les affaires politiques, la paix, la sécurité et le MAEP ; les affaires juridiques et les droits de l'homme ; le commerce, la douane et la libre circulation ; ainsi que les affaires sociales, le genre, l'autonomisation des femmes et les personnes handicapées, qui siégera à Banjul pendant les cinq prochains jours. Je souhaite la bienvenue à tous les participants et exprime ma profonde reconnaissance pour votre engagement envers l'intégration régionale, la gouvernance et la coopération au sein de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).
2. Je tiens à saisir cette occasion pour saluer les Honorables Membres du Comité Conjoint pour leur disponibilité, leur dévouement et leurs précieuses contributions aux travaux du Parlement de la CEDEAO. Votre présence ici aujourd'hui, malgré des engagements nationaux et régionaux concurrents, témoigne de votre engagement indéfectible à renforcer nos institutions régionales et à faire progresser les aspirations collectives des peuples ouest-africains. Votre expertise technique, vos analyses politiques et votre rôle de contrôle législatif jouent un rôle indispensable dans l'orientation de notre programme d'intégration régionale, et je vous remercie sincèrement pour vos efforts continus à cet égard.

3. Permettez-moi également de saisir cette occasion pour exprimer nos plus chaleureux remerciements à notre hôte principal, Son Excellence le Président Adama Barrow, ainsi qu'au Très Honorable Président et aux Membres de l'Assemblée Nationale, et à tout le peuple gambien pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé. Votre hospitalité est remarquable et votre générosité sans pareille. Je me sens toujours chez moi ici, ce qui reflète la beauté de notre histoire commune, une histoire entrelacée et connectée sous de nombreux aspects.

Excellences, Honorables Membres, Distingués Invités, Mesdames et Messieurs,

4. Nous nous réunissons à un moment crucial de l'histoire de notre organisation régionale. Le retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO marque un bouleversement géopolitique profond dans notre unité, avec des implications de grande portée sur la stabilité politique, l'intégration économique et la coordination humanitaire au sein de notre communauté. Cette évolution exige une évaluation rigoureuse et objective des conséquences structurelles, juridiques et socio-économiques qu'implique leur départ.
5. Depuis près de cinq décennies, la CEDEAO s'est imposée comme un pilier de l'intégration régionale, promouvant la paix, la sécurité, la coopération économique et le développement social. Le départ de ces trois pays viendra naturellement perturber le cadre institutionnel conçu pour renforcer la sécurité collective, faciliter le commerce et promouvoir le développement humain. Cela remettra également en question l'efficacité de nos mécanismes actuels en matière de résolution des conflits, d'harmonisation des politiques économiques et de protection des droits fondamentaux de l'homme.
6. Pour contextualiser cela, nos délibérations dans les jours à venir seront guidées par une approche technique rigoureuse, fondée sur une analyse factuelle, une évaluation des politiques et une prospective stratégique. Nous devons évaluer objectivement les implications de ce retrait sur :

i. **La Gouvernance et la Sécurité Régionales** : Quel impact sur l'architecture de maintien de la paix de la CEDEAO, ses stratégies de lutte contre le terrorisme et sa capacité à promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance ?

ii. **L'Intégration Économique et Commerciale** : Quelle incidence sur le Schéma de Libéralisation des Échanges de la CEDEAO, l'Union Douanière et le cadre plus large de convergence économique ?

iii. **Les Dimensions Humanitaires et Sociales** : Quelles conséquences pour les populations déplacées, l'accès à l'aide humanitaire, et le bien-être socio-économique des citoyens concernés ?

7. En répondant à ces questions, notre objectif est de formuler des recommandations concrètes qui permettront à la CEDEAO d'atténuer les perturbations causées par ce retrait ; de renforcer la résilience institutionnelle face aux réalignements politiques ; de favoriser le dialogue et les échanges diplomatiques avec les États sortants ; et de préserver les principes fondamentaux de solidarité et d'intégration régionale.

8. J'invite donc tous les participants à aborder ces discussions avec un sens aigu de l'urgence, une vision stratégique et un engagement sans faille envers les idéaux de coopération régionale. Les résultats de cette session doivent offrir une feuille de route pour préserver le rôle de la CEDEAO comme force de stabilisation en Afrique de l'Ouest.
9. Sur cette note, je souhaite aux Membres du Comité Conjoint un excellent et fructueux travail, et je réitère ma sincère gratitude aux Autorités de la République de la Gambie pour leur accueil et pour nous avoir, une fois de plus, fait sentir chez nous.

Vive la CEDEAO.

Vive le Parlement de la CEDEAO.

Je vous remercie.